



## Elle a lancer une rumeur sous forme de texto sur moi

Par **Lucie974**, le **09/10/2011** à **21:16**

Bonjour,

J'ai 17 ans et en ce moment il y a un SMS qui circule sous forme de "chaine" à propos de moi et de mon copain. Celle qui a rédigé ce message (puis qui l'a envoyé à tous ses contacts en précisant ; faites passer!) a dévoilé notre vie intime (notamment en racontant je cite : Untel et untel (nos noms et prénoms à mon copain et à moi ainsi que le nom de notre quartier) ont le plaisir de vous annoncer que leur première fois ensemble a été intense et pleine de chaleur...) C'est d'autant plus humiliant et blessant qu'on est tous les deux des personnes plutôt pudiques et que ce fameux message est tombé dans les mains de nos amis et surtout de notre famille. Il est trop tard et surtout impossible sans doute d'arrêter la diffusion de ce SMS mais je me demandais s'il serait possible de porter plainte pour atteinte à la vie privée (surtout que l'auteur de ce message s'est cru malin à signer à la fin). On a gardé le message et on aimerait porter plainte à la gendarmerie. Mais qu'est-ce que risque celle qui a fait ça? ce serait aussi pour nous un moyen de lui lancer un avertissement pour ne pas que cela se reproduise, mais à la gendarmerie seront-ils obligés de traiter notre plainte?

Je sais que ce que j'ai écrit est assez long et je vous remercie déjà d'avoir au moins pris le temps de lire ce que j'ai écrit, mes questions sont peut-être stupides mais je n'y connais rien et je n'aimerais pas que ça devienne une habitude pour les gens de lancer des rumeurs sur moi. Merci d'avance.